

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UNE AUBAINE A SAISIR POUR LE TERRITOIRE

Synthèse de l'avis adopté le 25 février 2019



Les avis en quelques notes

Présentation du thème

Au 1er août 2018, la population mondiale avait consommé l'équivalent des ressources renouvelables annuelles disponibles sur la planète. Si l'ensemble de la population mondiale vivait comme les pays occidentaux, il faudrait 3 planètes Terre pour permettre de subvenir à nos besoins. Il y a donc urgence à agir - l'échelle locale est une échelle adaptée au changement.

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources ainsi que la production des déchets. L'approche proposée par l'économie circulaire permet d'apporter des solutions conciliant impératifs écologiques, économiques et sociaux sans écarter l'ambition d'une plus grande sobriété.

Se déployant sur un large spectre, l'économie circulaire représente un bouquet d'opportunités pour les collectivités locales.

La Métropole est concernée directement par sa compétence "Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés", mais au-delà, l'ensemble de ses actions (opérations de planifications, construction et entretien d'habitats, développement économique, développement durable, gestion d'infrastructures et construction d'équipements, etc.) peuvent relever de l'économie circulaire.

Le Codev propose une série de préconisations pour engager la transition: en proposant de passer d'une économie linéaire (extraire/fabriquer/consommer/jeter) à une économie circulaire, le Codev entend montrer à TMVL qu'elle dispose de tous les atouts et moyens pour démarrer une transition vertueuse, au bénéfice de l'emploi local, de la modernisation des territoires et de l'approvisionnement durable.

Préconisations en 11 axes

Un urbanisme plus responsable

- Systématiser le recours des matériaux issus de récupération, de recyclage ou biosourcés en fixant des objectifs sur la construction de voirie et d'infrastructures et de logements,
- Faciliter la rénovation énergétique de l'habitat.
- Dans le cadre d'un futur PLUi, imposer les réseaux de chaleur sur l'ensemble du territoire à l'échelle d'une construction ou d'un nouveau quartier, pour les nouveaux immeubles. : la récupération d'eau pluviale, la possibilité de production d'énergie renouvelable ainsi que la gestion des déchets organiques végétaux.

Des centres d'activité réhabilités avec l'Écologie Industrielle Territoriale

- Déterminer 2 ou 3 Zones d'Activités Economique pour y expérimenter l'approche de l'Écologie Industrielle Territoriale et saisir l'ADEME pour mobiliser des financements,
- Se saisir des outils existants et notamment du logiciel des Chambres de commerce et d'industrie «ACTIF»,
- Mobiliser l'Établissement Public Foncier de la Métropole pour faciliter la reconversion et la mutation des zones d'activité.

L'alimentation, du pain béni pour l'économie circulaire

- Renforcer les structures existantes dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial : un maillage du territoire en légumeries et maraichers est nécessaire afin de maintenir une agriculture de proximité,
- Favoriser l'installation de producteurs locaux,
- Favoriser la transformation de produits locaux pour que les producteurs gagnent en valeur ajoutée,
- Densifier et sécuriser l'offre,

- Faciliter l'accès aux marchés publics et développer dans la commande publique la notion de juste prix payé aux producteurs,
- Valoriser la structure ADIVALOR qui récupère et recycle les déchets agricoles,
- Développer une filière agricole d'approvisionnement pour les méthaniseurs à partir de produits fermentescibles qui ne pourraient être vendus.

Allonger la durée d'usage des objets

- Répertorier les structures existantes (avec une carte interactive),
- Soutenir les initiatives citoyennes par des subventions ou le prêt de locaux.

L'Économie de la fonctionnalité, un nouveau modèle économique

- Mettre en avant les outils numériques pour que les plateformes communautaires atteignent une masse critique d'utilisateurs sur le territoire,
- Partager des données en Open Data pour faciliter l'émergence de nouveaux services,
- Favoriser l'installation de conciergeries de quartier qui ont pour vocation de faciliter et d'encourager les relations entre habitants autour de pratiques sociales écoresponsables.

L'Ecoconception dans la commande publique

- Engager Tours Métropole Val de Loire dans un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables et inciter les communes membres à décliner leur propre schéma,
- Communiquer sur le réemploi de matériaux dans les travaux de Tours Métropole Val de Loire,
- Soutenir la recherche et le développement des agro-matériaux,
- Accompagner les besoins des entreprises de construction par des offres de formation.

Déchets: la Métropole doit finir de boucler son écosystème

- Continuer à favoriser le compostage par les habitants (bacs composteur, lombricomposteur),
- Imposer via les PLU ou le futur PLUi la création de composteur dans l'habitat individuel,
- Favoriser les initiatives de compostage dans l'habitat semi-collectif,
- Inciter à la réduction des déchets d'emballage,
- Utiliser les futurs équipements de gestion des déchets pour constituer des pôles axés sur la réutilisation du gaz ou de la chaleur produite (serres, séchage de matière agricole, ...),

Définir une filière de valorisation sur le long terme,

- Conserver une filière de valorisation des déchets sur le département,
- Stimuler la prévention des DEEE,
- Mettre en place des filières locales de retraitement pour les matières pouvant être transformées ou remployées,
- Réduire les fréquences de collecte des OMR,
- Ouvrir une large consultation sur les filières.

L'économie circulaire au service d'une stratégie énergétique métropolitaine

- Généraliser le verdissement des réseaux de chaleur sous condition de ne pas désorganiser la ressource bois et de ne pas sur-dimensionner les projets, réaliser une étude d'impact sur la filière bois et étudier l'approvisionnement des réseaux de chaleur en résidus de déchets,
- Favoriser les unités de méthanisations pour les déchets verts, déchets de cantine et déchets fermentescibles.
- Favoriser les contrats d'énergie verte en veillant à leur contenu,
- Favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, économiques mais également sur les friches industrielles et commerciales,
- Étudier la possibilité de développer la géothermie,
- Développer les réseaux de chaleur au nord en les connectant sur l'unité de valorisation des ordures ménagères.

Soutenir la Monnaie Locale Complémentaire

- Soutenir la monnaie locale la « Gabare » dans son plan de développement par une subvention ou le prêt de locaux pour ses activités administratives, d'animation et d'accueil.